Déclaration faite au CA de l'Inserm du 3 décembre 2009 au nom des organisations syndicales, après circulation préalable d'un canevas de ce texte et bricolage perso de dernière minute en le disant.

Ce plan stratégique de l'INSERM n'est pas le nôtre

Le « plan stratégique » de l'INSERM soumis au vote du CA de l'INSERM, ce jeudi 3 décembre 2009, concerne en fait l'ensemble des composantes de l'Alliance Nationale des Sciences de la Vie et de la Santé et pas seulement l'INSERM, notamment l'Institut National des Sciences Biologiques (INSB) du CNRS. Or, ce texte n'a pas été élaboré ni guère débattu dans les instances scientifiques des différents partenaires concernés dans l'Alliance, et à l'INSERM la Direction Générale n'a organisé un semblant de consultation des personnels que par Internet pendant 10 jours, après avoir sollicité les instances scientifiques de l'INSERM au pas de charge : je ne suis pas sûr que les membres des CSS et du Conseil Scientifique aient eu le temps d'un véritable débat sur ce plan stratégique, dont la première version n'a été diffusée qu'à la mi-septembre 2009. **Les représentants des personnels dénoncent cette bien rapide concertation.**

Pour nous,

- Ce plan stratégique de l'Alliance « pour les sciences de la Vie et de la santé » ignore les instances statutaires des organismes de recherche pourtant chargées de définir la politique de recherche et orienter les financements, les créations de laboratoires, le fléchage des recrutements. Le décret de l'Inserm modifié récemment, qui inclut les instituts, avait déjà ouvert la voie à une marginalisation des instances scientifiques comprenant une fraction de membres directement élus par la communauté scientifique. C'est là un grave **recul par rapport aux pratiques des EPST**, telles qu'elles ont définies au début des années 80 et qui ont assuré l'implication forte des personnels dans leur métier et la qualité de la recherche dont nous nous réjouissons tous aujourd'hui.

- En ce qui concerne ces **personnels**, niveau auquel nous sommes évidemment particulièrement sensibles, ce plan ne propose nullement d'augmenter les recrutements de titulaires requis pour résorber l'augmentation considérable de l'emploi précaire, mais semble au contraire acquis à un « repyramidage » des embauches qui, pour les chercheurs tout au moins, si l'on relit le rapport Zerhouni souvent cité, cache sans doute le désir d'embauches plus tardives. Il semble s'interroger sur la revalorisation des carrières mais, suivant en cela les demandes ministérielles, prône la généralisation forcenée de primes individualisées que nous croyons plus nocives qu'utiles. Il propose un guichet commun de recrutement des chercheurs pour l'Inserm et l'INSB du CNRS que nous désapprouvons, car alors que ce guichet unique favoriserait évidemment le « pilotage », il ne nous paraît pas évident qu'il garantirait des recrutements « meilleurs » et diversifiés.

- Ce plan, enfin, au-delà de ses intentions affichées sur les autres enjeux de la connaissance, semble privilégier une recherche biomédicale particulièrement désireuse d'aider les industriels de la santé. Au chapitre certainement difficile de l'encouragement utile à l'établissement de partenariats avec l'industrie pharmaceutique, il semble surtout vouloir **transférer à l'Alliance la charge d'une bonne partie de la « preuve de concept » de possibles médicaments** ; à l'inverse, on rêverait que les industriels de la pharmacie et de la santé prennent davantage les risques qu'ils ont eux aussi à prendre pour le pays, ne serait-ce qu'en échange du « Crédit Impôt Recherche » dont on a beaucoup écrit qu'il ne contribuait que trop partiellement au développement de la recherche privée.

Le président de la République a affirmé vouloir une gouvernance opérationnelle intégrée de l'Alliance sous la présidence du PDG de l'INSERM. Nous avons l'impression que ce plan stratégique de l'Alliance préfigure en fait une future agence d'objectifs et moyens, qu'elle prenne ou pas le nom d'Institut unique des Sciences de la Vie et de Santé prôné par le rapport Zerhouni**,** une **agence gérant un nombre limité de personnels statutaires, et pilotée par des experts hors du contrôle de la communauté scientifique**.

C'est pourquoi les représentants des organisations syndicales de l'INSERM considèrent que ces perspectives ne sont pas heureuses pour l'avenir de la recherche biomédicale et les personnels concernés, et donc voteront contre ce plan Stratégique.